



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

1380^e SÉANCE : 17 NOVEMBRE 1967

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1380)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation au Moyen-Orient :	
Lettre, en date du 7 novembre 1967, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République arabe unie (S/8226) .	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGTIÈME SEANCE

Tenue à New York, le vendredi 17 novembre 1967, 15 h 30.

Président : M. Mamadou Boucabar KANTE (Mali).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Argentine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Japon, Mali, Nigéria, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1380)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. La situation au Moyen-Orient :

Lettre, en date du 7 novembre 1967, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République arabe unie (S/8226)

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre, en date du 7 novembre 1967, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République arabe unie (S/8226)

1. Le **PRESIDENT** : Conformément aux décisions prises par le Conseil à sa 1373^{ème} séance, le 9 novembre, et à sa 1375^{ème} séance, le 13 novembre, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter les représentants de la République arabe unie, d'Israël, de la Jordanie et de la Syrie à prendre place à la table du Conseil pour participer, sans droit de vote, à la discussion.

Sur l'invitation du Président, M. I. Fahmy (République arabe unie), M. G. Rafaël (Israël), M. M. H. El-Farra (Jordanie) et M. G. J. Tomeh (Syrie) prennent place à la table du Conseil.

2. Le **PRESIDENT** : Le Conseil de sécurité reprend l'examen de la question dont il est saisi. Je donne la parole au représentant de la Bulgarie.

3. **M. TARABANOV** (Bulgarie) : Le Conseil est saisi de trois projets de résolution sur lesquels nous devons donner notre opinion. Nous nous sommes déjà exprimés sur les deux premiers [S/8227 et S/8229 en date du 7 novembre]. Quant au troisième [S/8247 en date du 16 novembre], il

n'a été présenté qu'hier et il a été demandé qu'un vote intervienne le plus tôt possible, et même aujourd'hui.

4. Nous pensons que 24 heures représentent un délai trop court pour se former une opinion sur un projet de résolution tel que celui-ci. Dans ces conditions, j'estime qu'il serait nécessaire et juste de disposer de plus de temps pour réfléchir et, aussi, pour recevoir les instructions nécessaires dans un tel cas. A cette fin et conformément à l'article 33 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, je propose donc que la séance soit ajournée à lundi après-midi.

5. Le **PRESIDENT** : Le représentant de la Bulgarie a proposé que la séance du Conseil soit ajournée à lundi après-midi. C'est au Conseil qu'il appartient de se prononcer.

6. **Lord CARADON** (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Une nouvelle proposition vient d'être présentée par le représentant de la Bulgarie, tendant à un ajournement de la séance, et il serait conforme à la tradition du Conseil de répondre à son vœu, qui est également, semble-t-il, celui d'un ou deux autres membres du Conseil, désireux de disposer de plus de temps pour réfléchir et pour recevoir des instructions. Oui, Monsieur le Président, je suppose que nous sommes tous prêts à accéder à cette demande.

7. *Tout en appuyant cette proposition, je voudrais souligner, une fois de plus, ce dont, je le sais, nous sommes tous persuadés, à savoir qu'il s'agit là d'une question qui est non seulement extrêmement grave, mais également extrêmement urgente. Nous débattons cette question depuis très longtemps, et le moment est venu de prendre une décision. J'espère que, si, comme je le pense, nous acceptons la demande de notre ami l'ambassadeur de Bulgarie, nous serons prêts à régler définitivement cette question lundi prochain, si nous nous réunissons l'après-midi, ainsi qu'il est proposé, et que nous serons disposés à siéger jusqu'à ce que nous ayons terminé nos délibérations ce jour-là.*

8. Le **PRESIDENT** : Le représentant de la République populaire de Bulgarie vient de proposer que la réunion du Conseil soit ajournée au lundi 20 novembre, à 15 h 30. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai qu'il en est ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h 30.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Понайдите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
